



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

reconstruction de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Question au Gouvernement n° 715

Texte de la question

RECONSTRUCTION DE SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHÉLEMY

M. le président. La parole est à Mme Claire Guion-Firmin, pour le groupe Les Républicains.

Mme Claire Guion-Firmin. Monsieur le Premier ministre, le 12 mars s'est tenu le cinquième comité interministériel pour la reconstruction de nos îles, et je dois vous dire que les annonces faites sont pour le moins décevantes et illusoires : 500 millions d'euros d'aides, mais parmi lesquels figurent la reconstruction des propres infrastructures de l'État, l'aide européenne, le moratoire sur les charges sociales et le prêt, qui seront donc à rembourser. Le Président Macron, les membres de votre gouvernement qui se sont rendus à Saint-Martin et vous-même avez garanti une reconstruction exemplaire et rapide. Comment réaliser un tel projet avec une aide exceptionnelle qui ne s'élève qu'à 20 millions d'euros ? Force est de constater que six mois après l'événement, près de mille personnes demeurent sans abri, que les écoles fonctionnent en rotation faute de structures d'accueil adéquates, que l'économie peine à redémarrer et que les grandes chaînes hôtelières menacent de se retirer ! Si Saint-Martin n'arrive pas à se relever très rapidement, la situation sociale risque de s'aggraver.

M. Thibault Bazin. C'est inquiétant !

M. Pierre Cordier. Il faut créer une commission d'enquête !

Mme Claire Guion-Firmin. À trois mois de la saison cyclonique, un nouvel événement climatique serait fatal.

Monsieur le Premier ministre, je n'arrive pas à croire que votre représentant ait pu déclarer que « l'État français a tenu à privilégier une logique de solidarité nationale alors qu'il n'y était pas tenu en raison du statut des deux îles ». Sommes-nous coupables d'en appeler à la solidarité nationale, victimes de notre autonomie alors que nous avons vécu la pire catastrophe naturelle de notre histoire ? Rassurez-nous, monsieur le Premier ministre : la France ne va pas abandonner l'un de ses territoires, et la prochaine réunion interministérielle de juin nous garantira la reconstruction exemplaire et rapide promise ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs des groupes UDI-Agir et NG.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

M. Pierre Cordier. Si elle a les mêmes résultats qu'à Mayotte ? !

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Madame la députée, le Gouvernement a mis en place une organisation exceptionnelle pour la reconstruction de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, vous le savez. Une délégation interministérielle œuvre avec l'ensemble des ministères et avec les deux collectivités territoriales. Plus de cinq comités interministériels ont été réunis, le dernier le 12 mars. Je veux saluer, au nom du

Gouvernement, l'engagement, aux côtés des services de l'État, des élus de ces deux territoires et de leurs équipes, confrontés à des enjeux de relance économique, d'accompagnement social des foyers défavorisés et de reconstruction des services publics.

Vous abordez à juste titre la question des assurances et du versement des indemnités. Celui-ci prend, c'est vrai, trop de temps, ce qui peut nourrir l'angoisse de populations qui ont besoin de cet argent pour se protéger à l'approche de la saison que vous avez évoquée. Et je suis en relation constante avec l'ensemble des assureurs qui, chaque semaine, me rendent des comptes : à ce jour, trois foyers sinistrés sur quatre ont reçu une indemnisation. Nous continuons bien évidemment à rappeler à la Fédération française des assurances l'urgence de la situation à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Mais il faut aussi évoquer certaines problématiques spécifiques à Saint-Martin, notamment le fait que 20 % des copropriétaires qui ont investi par le biais de la défiscalisation sont encore à ce jour introuvables,...

M. Pierre Cordier. C'est marginal !

Mme Annick Girardin, ministrece qui ralentit considérablement le remboursement par les assurances, et plus encore bien sûr la reconstruction. Avec mes collègues Sébastien Lecornu, Gérald Darmanin et Julien Denormandie, j'étais sur place il y a quelques semaines à vos côtés. Nous avons réaffirmé à cette occasion l'engagement du Gouvernement. Je veux redire ici combien il est important d'accompagner la collectivité dans l'ensemble de ses compétences. Je citerai deux exemples de la solidarité nationale : tout d'abord, le soutien de l'État à la collectivité pour compenser sa perte de recettes, à hauteur de 12 millions d'euros versés en fin d'année 2017 et 50 millions d'euros cette année ; et puis il y a 66 millions d'euros de subventions pour la reconstruction des écoles et des bâtiments sociaux. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Claire Guion-Firmin](#)

Circonscription : Saint-Barthélemy et Saint-Martin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 715

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 mars 2018](#)